



15ème législature

Question N° : 44903	De M. Jean-François Portarrieu (La République en Marche - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique >environnement	Tête d'analyse >Mobilités bas carbone	Analyse > Mobilités bas carbone.
Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur une récente note intitulée « mobilités bas carbone et inégalités ». La Fabrique de la cité souligne le rôle de coordination que doit jouer l'État pour réduire un risque d'inégalités territoriales dans la mise en œuvre de l'action publique lié au grand nombre d'acteurs concernés. Selon ce groupe de réflexion, l'État doit devenir un « catalyseur pour accélérer la vitesse de transition vers une société bas carbone », un rôle que la Fabrique de la cité propose à l'État de jouer sur l'ensemble du territoire sans pour autant se substituer à l'ensemble des acteurs qui doivent prendre leur part de responsabilité pour limiter les émissions de CO2 et atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris : collectivités locales, entreprises etc. Aussi, il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.